Informations de base

2020/0068(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement

Mesures spécifiques et temporaires dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 concernant la validité de certains certificats, licences et autorisations et le report de certaines vérifications périodiques et formations dans certains domaines de la législation des transports

Voir aussi 2021/0012(COD)

Subject

- 3.20.02 Transport ferroviaire de personnes et de marchandises
- 3.20.02.01 Sécurité ferroviaire
- 3.20.03 Transport maritime de personnes et frêt
- 3.20.03.01 Sécurité maritime
- 3.20.04 Transport fluvial
- 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises
- 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis
- 4.20 Santé publique
- 4.20.01 Médecine, maladies

Priorités législatives

La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19

Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0127/2020	13/05/2020	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet d'acte final	00016/2020/LEX	25/05/2020	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2020)0176	29/04/2020	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2020)229	10/06/2020	